

PÔLE D'APPUI À LA SCOLARITÉ

EXTENSION À LA RENTRÉE



ÉDUC' ACTION

LA CGT ÉDUC' ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

RAPPEL sur la mise en œuvre des PAS

Après une expérimentation dans 4 départements, + de 500 PAS sont mis en place sans qu'aucun bilan véritable n'ait été fait, en tout cas il n'a pas été porté à la connaissance des organisations syndicales.

Le PAS constitue la réponse de 1er niveau pour répondre aux besoins de compensations pour tous les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP), pas seulement ceux et celles qui ont une reconnaissance MDPH.

Le PAS est présenté comme se substituant aux PIAL en ce qui concerne le gestion des AESH mais cela n'est pas complètement vrai dans les faits. Ce dispositif est piloté par le-la chef-fe d'établissement, l'IEN, le-la directeur-trice de la structure ESMS, il est coordonné par un-e enseignant-e spécialisé-e (OU PAS!) avec l'appui d'un-e professionnel-le du médico-social. Sont également associé-es à l'équipe : un-une gestionnaire AESH, les AESH ainsi que l'AESH référent-e et les ERSEH.

POUR QUELS ÉLÈVES?

Définition selon la DGESCO des élèves BEP :

« les élèves en situation de handicap, les élèves ayant une difficulté scolaire grave et durable, les élèves malades, les élèves allophones nouvellement arrivés en France, les élèves issus de familles itinérantes ou de voyageurs, les élèves intellectuellement précoces, les élèves en milieu carcéral. »



LA RÉPONSE DE 1ER NIVEAU ? QU'EST-CE QUE ?

- ✓ Aménagements pédagogiques
- ✓ Matériel pédagogique adapté aux besoins de l'élève (MPA)
- ✓ Appui ponctuel de professionnel·les : de l'Education Nationale et du Médico-social à travers les équipes mobiles (EMAS) ou les Dispositifs d'auto-régulation (DAR).

RASED ET MÉLANGE DES GENRES INQUIÉTANT

Les collègues de RASED sont ciblés également dans cette nouvelle organisation.

Les RASED deviennent de plus en plus des collègues ressources et sont privé-es de leur mission en classe.

LES COLLÈGUES EN CLASSE ?

Ce saupoudrage d'aides qu'il soit matériel, de conseil, de visite en classe ne répond pas aux besoins des collègues. On continue à les installer dans des conditions qui ne permettent pas une inclusion réussie dans trop de nombreuses situations. Ils et elles peuvent se sentir démuni-es, délégitimé-es, abandonné-es voir les amènent à douter de leur capacités à enseigner et à gérer leurs élèves.

LES AESH DANS TOUT ÇA ?

- ✗ Extension du périmètre d'intervention.
- ✗ Multiplication des accompagnements (on se demande comment il peut y en avoir plus!) avec les élèves les plus disruptifs puisque le PAS aura un pouvoir important pour déterminer l'affectation en dehors de toute décision MDPH.
- ✗ Extension généralisée des missions vers le périscolaire. Le financement du salaire des AESH sur le temps de midi peut apparaître comme un progrès mais attention, cela peut entraîner des journées exténuantes et surtout c'est une liberté prise sur le métier (accompagner dans les apprentissages).

« IL FAUDRA QUE VOUS TROUVIEZ DES SOLUTIONS »...



Les inspecteur-trices d'académie comptent sur les collègues en classe pour trouver les solutions et faire évoluer leurs pratiques sans qu'absolument rien ne soit prévu en dehors des dispositions générales du PAS. La question des places disponibles en structure (IME, ITEP...) est évacuée, ces dernières doivent s'inscrire dans une démarche d'externalisation.

La solution « débrouille-toi tout·e seul·e » va loin, puisqu'à la question :

« Si un élève n'est pas en mesure de suivre sa scolarité à l'école totalement ou partiellement ? ». Les IEN sont clair·es :

- « Ce n'est pas possible, tous les enfants seront dans leur école de référence et avec le PAS aucune autorisation de ce type sera envisagée. »

Les registres SST sont déjà embouteillés par les signalements en relation avec la gestion d'élèves ayant des comportements perturbateurs. Le volume des fiches SST ne risque pas de diminuer. Les enseignant·es adaptent leur pédagogie, cela fait partie du métier. Mais la perte de sens gagne quand il faut le faire dans une classe multiniveaux, avec des effectifs importants, parfois des élèves allophones, ou vivant dans un environnement social défavorisé... MAIS avec la solution PAS, les seul·es responsables de l'échec seront les enseignant·es !

De plus, il est fort probable qu'il soit tenu un discours mensonger auprès des familles, leur assurant que les besoins de leur enfant seront pris en charge avec des compensations adaptées. Si les parents et de manière tout à fait légitime se plaignent des manques, alors, la pression s'exercera sur l'enseignant·e et peut être l'AESH s'il y a une notification d'aide humaine.

Ce management inspiré du secteur privé (New Public Management) devient l'alpha et l'omega du mode de gestion de notre organisation du travail. On rationalise le service rendu à l'usager tout en cherchant « l'efficacité » en minimisant le coût .

« *Le New Public Management consiste à remplacer une régulation par la norme écrite – souvent inapplicable, confuse et contradictoire – par une régulation basée sur le contrôle chiffré de l'activité* ». s. GERMAIN, 29/02/2024, in café pédagogique, *Education : le retour inquiétant du New Public Management*

POUR LA CGT ÉDUC'ACTION, IL Y A URGENCE

Aujourd'hui, toutes les conditions (matérielles, pédagogiques, humaines et de santé...) ne sont pas réunies pour des prises en charge respectueuses et efficaces, et donc pour une École inclusive digne de ce nom, à hauteur des enjeux. Le niveau des effectifs, de formation des personnels (enseignant·es et AESH), le nombre limité de professionnel·les de médico-sociaux à disposition dans et hors des murs, l'état des locaux ainsi que leur nombre et spécificité, les exigences institutionnelles en termes de programme et d'évaluation... font que pour l'heure, il est extrêmement compliqué pour le MEN d'exiger le tout inclusion sans filet. Le nombre de plus en plus important de fiches RSST sur cette question et leur contenu indiquent combien certaines situations peuvent être douloureuses pour tout le monde, élèves, familles comme personnels.

Pour la CGT Éduc'action, une seule question doit rester centrale pour le bien des élèves et la mise en place de réponses adaptées : quelle que soit la situation de chacun·e, quel parcours de scolarisation permet la réussite de tou·tes ?



CGT Éduc'action

263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL

www.cgteduc.fr

0155827655 unsen@cgteduc.fr



@CGTEducationofficiel



@cgteduc.fr



@cgteducation